



## Circulaire d'action pour la campagne sur l'industrie de l'habillement en Asie du Sud

Nous te remercions pour l'intérêt que tu portes à la campagne sur l'industrie de l'habillement en Asie du Sud. Cette circulaire t'aidera à donner vie à cette campagne, à organiser des événements pour l'encadrer et à mobiliser les gens dans ta région. Cette campagne dure jusqu'à fin novembre 2026.

### Contexte et buts de la campagne

Deux rapports d'Amnesty International, publiés le 27 novembre 2025 («[Des patrons inflexibles](#)» et «[Les oublié-e-x-s de la mode](#)») mettent en lumière l'alliance détestable entre marques, usines et gouvernements, qui soutient une industrie connue pour ses violations endémiques des droits humains.

Dans le cadre de cette campagne, Amnesty International se focalise sur le **déni du droit à la liberté d'association pour les travailleur-euse-x-s de l'habillement au Bangladesh, en Inde, au Pakistan et au Sri Lanka**. Le droit de se syndiquer leur est refusé. Mais pourquoi est-il si primordial pour améliorer leurs conditions de travail ?

**L'industrie de l'habillement est gigantesque** : c'est un secteur mondial qui pèse 1000 milliards de dollars et **emploie près de 100 millions de personnes à travers le monde, dont une majorité de femmes**. Ces dernières sont payées des salaires de misère ; elles font face au surmenage, à de mauvaises conditions de travail, à la violence et au harcèlement sexiste.

**L'industrie de l'habillement repose sur des structures coloniales qui exploitent une main-d'œuvre bon marché provenant des pays du Sud global afin de générer des profits pour les marques de mode et les actionnaires des détaillants du Nord global**. La pauvreté, la précarité de l'emploi et les conditions de travail dangereuses ne sont donc pas des conséquences inattendues de l'industrie, mais en font partie intégrante.

**Cette situation, conjuguée au déni du droit des travailleur-euse-x-s à la liberté syndicale par les employeur-euse-x-s et les États, empêche toute amélioration des conditions de travail**. Or, la liberté syndicale est essentielle pour lutter contre toutes ces autres violations des droits !

### Revendications

À cet égard, nous lançons une campagne qui cible à la fois les États du Bangladesh, de l'Inde, du Pakistan et du Sri Lanka et des grandes marques de vêtements, les détaillants et les fournisseurs. En s'alliant, ces acteurs permettent et alimentent le déni du droit à la liberté d'association des travailleur-euse-x-s de l'habillement.

**Nos revendications sont les suivantes.** Les gouvernements concernés et les grandes marques de vêtements s'engagent à :

- **Protéger efficacement les droits des travailleur-euse-x-s de l'industrie de l'habillement,**
- **Mettre fin aux discriminations (particulièrement à l'égard des femmes),**
- **Garantir le droit à la liberté d'association pacifique aux travailleur-euse-x-s de cette industrie.**

### **Matériel d'action**

- **Une pétition internationale qui demande aux quatre États de garantir le droit à la liberté d'association des travailleur-euse-x-s du secteur de l'habillement est disponible [en ligne](#) et [sous format pdf](#).** N'hésite pas à la partager à ton entourage et sur les réseaux sociaux. Tu peux aussi l'imprimer et la faire signer dans le cadre de la tenue d'un stand ou d'autres manifestations pour la faire connaître d'un plus large public !
- **Tu peux aussi envoyer une carte postale à une (ou plusieurs) des marques ciblées<sup>1</sup> et les appeler à garantir le respect des droits humains et la liberté d'association dans leur chaîne de production.** Les cartes postales peuvent être signées en ligne [ici](#) ou être commandées et envoyées gratuitement par voie postale [ici](#).

### **Idées d'actions concernant la campagne**

Tu as envoyé ta/tes carte(s) postale(s) et partagé et distribué la pétition, mais tu souhaiterais t'engager davantage encore pour les droits des travailleur-euse-x-s de l'industrie de l'habillement ? Tu trouveras ci-dessous d'autres idées d'engagements concrets. Tu peux notamment :

#### **a) Organiser une action de protestation et de sensibilisation devant les magasins de certaines grandes marques ciblées par Amnesty.**

Contacte-nous pour recevoir le matériel d'action (quatre grandes étiquettes format A2, une pancarte avec le slogan « *Sans syndicats, pas de mode éthique* » et quatre petits sacs noirs de shopping). Attention : ce type d'action est à réaliser rapidement, parce qu'elles sont généralement menées sans demande d'autorisation.

#### **Description de l'action :**

**Il s'agit de mettre en scène quelques consommateur-ice-x-s devant les devantures de marques ciblées dans les rapports d'AI (H&M, Adidas, C&A, Zara, Bershka, etc.)**

---

<sup>1</sup> Liste des marques ciblées dans les rapports d'Amnesty : H&M, Adidas, C&A, Gap, Desigual, Inditex (Zara, Pull&Bear, Massimo Dutti, Bershka, Stradivarius, Oysho, Zara Home et Lefties), Fast Retailing, Amazon clothing, Next, ASOS, Best Seller (Jack&Jones, Name it, LMTD, LIL'Atelier, Object, ONLY, Vero Moda, VILA, JJXX, Noisy May, JDY, Only&Sons, PIECES, YAS, SELECTED, Mamalicious), Boohoo, Marks & Spencer, Primark, PVH, Otto Group, Tesco, Sainsbury's, Walmart et Morrisons.

Scénario :

1. **Quatre personnes, avec des lunettes de soleil noires, portent des étiquettes géantes de vêtement autour du cou.** Les étiquettes listent les violations de droits humains auxquels sont confronté·e·x·s les travailleur·euse·e·x·s dans l'industrie de l'habillement. Par exemple « *Ouvrier·ère·x·s de l'habillement - Sous-payé·e·x·s, exploité·e·x·s, privé·e·x·s de leur liberté syndicale et d'un travail décent* ». Les lunettes noires symbolisent l'aveuglement ou la méconnaissance des consommateur·ice·x·s vis-à-vis de ces violations.
2. **Une seconde séquence « signal » / « prise de conscience » : une personne passe devant les quatre activistes aux lunettes noires (déguisé·e·x·s en consommateur·ice·x·s) avec une pancarte** avec un slogan tel que « *Sans syndicats, pas de mode éthique* ».
3. **Les activistes enlèvent leurs lunettes de soleil noires. Ensuite, iels retournent les étiquettes en les brandissant au-dessus de leurs têtes** avec des slogans tels que « *Oui à des conditions de travail dignes ! Oui à la liberté syndicale ! Oui aux syndicats dans la chaîne d'approvisionnement !* » **Les étiquettes de vêtement géantes deviennent alors des pancartes de manifestation.** Les autres activistes présente·x·s peuvent distribuer le flyer et les cartes postales aux passant·e·x·s.

N'oublie pas de **photographier ou filmer l'action** et de la **relayer sur tes réseaux sociaux**. Merci de nous envoyer également les photos (sous format portrait et paysage) à : [dgosteli@amnesty.ch](mailto:dgosteli@amnesty.ch) et [smarzullo@amnesty.ch](mailto:smarzullo@amnesty.ch) ! Si le volume des données est trop volumineux pour un email, tu peux utiliser [Swisstransfer](#).

**b) Exprimer ta solidarité avec les travailleur·euse·x·s de l'industrie de l'habillement en réalisant un origami en forme de chemise et en inscrivant un message personnel à leur intention.** Tu trouves [ici](#) un tuto très simple pour t'aider à réaliser cet origami. Il doit être envoyé à **Amnesty Suisse/action industrie habillement, Speichergasse 33, 3001 Berne**. Nous nous chargerons de les transmettre aux personnes/organisations concernées. Tu peux également nous écrire ton message en ligne [ici](#).

Suggestions de messages de solidarité :

- *Je soutiens votre lutte pour la liberté d'association ! (I support your fight for freedom of association !)*
- *Je soutiens votre lutte pour le droit de vous syndiquer ! (I support your fight for the right to unionize !)*
- *Je soutiens votre lutte pour le droit de travailler dans la dignité ! (I support your fight for the right to work in dignity!)*

**c) Organiser une conférence publique ou une projection de film suivie d'un débat sur le sujet** et en profiter pour faire signer la pétition et les cartes postales ! Si tu as besoin de soutien dans l'organisation d'un événement, le choix des intervenant·e·x·s et/ou dans le choix du film, n'hésite pas à nous contacter. Le film « *Made in Bangladesh* » (1h35) peut notamment être une option ; les droits de diffusion s'élèvent à 300.- par projection.



**d) Sensibiliser le public à cette campagne en organisant un faux défilé de mode** avec des habits de seconde main dans un lieu public, en tenant **un stand dans un pop-up store et/ou un marché de créateur·rice·x·s**, en proposant des **ateliers créatifs de confection d'origamis et d'écriture de cartes postales**. Tu peux aussi **décorer ton stand avec des vêtements suspendus** pour attirer l'attention du public.

**e) Et enfin, dis-nous si tu organises un événement !** Cela nous permettra d'avoir une vue d'ensemble de notre présence et de promouvoir les actions qui ont lieu.